

Muramba

18 juin 1949

523 / Sec. I d

I783 Sec.Id

I4-6-49

Monsieur le Résident

commission consultative
DRSAC

Suite à votre lettre émarginée, j'ai

l'honneur de vous communiquer la liste demandée:

1. Sciences physiques et mathématiques: -
2. Géologie et mines: Mr. Stinglhamber
3. Sciences économiques: -
4. Sciences Politiques et sociales: Mr. Willems
5. Sciences médicales et vétérinaires: Dr. Bogaert
6. Sciences agronomiques: Messieurs Lens et Chauveaux
7. 8 et 9 néant

L'Administrateur de Territoire
Antonissen W.

Monsieur le Résident du Ruanda
Kigali



RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1783/REG.1-d.

URGENT..

Objet:

Commission consultative
I.R.S.A.C..

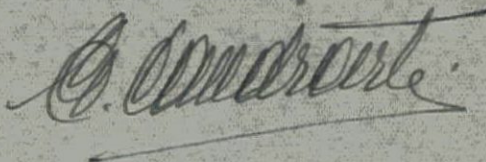
Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous adresser, en annexe, pour
exécution urgente, la lettre N° 3631 du 14 mai de Monsieur le
Directeur de l'IRSAC ainsi que la lettre 1128/IRSAC du 31
du même mois de Monsieur le Médecin Provincial du Ruanda-
Urundi.

Je vous demanderais de me fournir, dans le plus
bref délai, la liste des personnes compétentes résidant dans
votre Territoire, en vous inspirant de la classification
définie dans la lettre du Directeur de l'I.R.S.A.C.

J'insiste sur l'urgence de la présente..

Le Résident du Ruanda, G. SANDHART,



Monsieur l'Administrateur de Territoire

RUHENGURI ..

N° 1126/Irsac.

Objet:

Commission Consultative
de l'IRSAC..

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-jointe, copie de la lettre de Monsieur le Professeur Van den Berghe, Directeur de l'Irsac, adressée à Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi qui l'a transmise au Service Médical Provincial pour exécution et formation d'un comité de l'Irsac pour le Ruanda-Urundi..

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer une liste suffisamment fournie de personnes compétentes de votre résidence en vous inspirant de la classification des sciences proposées dans la lettre précitée ci-jointe..

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'il n'est nullement indispensable que seuls des universitaires soient appelés à faire partie de la Commission..

Les personnes compétentes dans certaines branches et qui ont acquis une certaine expérience dans leur domaine peuvent très bien être appelées à faire partie de cette commission..

LE MEDecin PROVINCIAL DU RUANDA-URUNDI,
Le Médecin provincial-adjoint,
(s) Dr R. LAURENT..

Monsieur le Résident du Ruanda

A

K I G A N J I ..

(copie)

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 Avril N°32458 SK/839/IRDAG, à laquelle je m'excuse de répondre un peu tardivement. J'étais absent lorsqu'elle est parvenue à Costermansville.

J'attire votre attention sur l'intérêt que présenterait une liste établie par groupes de Sciences. Cette méthode a été adoptée à Léopoldville et à Costermansville et elle permet une plus large représentation dans chacun des domaines pour lesquels la Commission pourrait être appelée à formuler une opinion.--

Ces groupes, au nombre de 9, sont les suivants:

- 1.. Sciences physiques et mathématiques,
- 2.. Géologie et Mines, - G. M. -
- 3.. Sciences Economiques,
- 4.. Sciences politiques et Sociales, - M. -
- 5.. Sciences médicales et vétérinaires, - D. B. -
- 6.. Sciences agronomiques, - M. -
- 7.. Sciences Biologiques, animales et végétales
- 8.. Sciences Chimiques et pharmaceutiques,
- 9.. Sciences appliquées.--

D'autre part, il serait souhaitable que des personnes habitant en dehors d'Usumbura et représentant tout le Territoire du Ruanda-Urundi fassent partie de la Commission faute de quoi certaines branches importantes comme la Géologie et les Mines risqueraient de n'être pas ou insuffisamment représentées.--

Ces personnes ne seraient convoquées que lorsqu'une question précise viendrait à être posée, ce qui limiterait considérablement le nombre de leurs déplacements.

En outre, il n'est pas indispensable que seuls les universitaires soient appelés à faire partie de la Commission.--

Il serait plus judicieux d'y recruter des personnes qui, sans être munies d'un diplôme universitaire, ont acquis une grande compétence dans certain domaine et y représentent une valeur.--

Enfin, il ne faut pas hésiter à nommer un nombre suffisamment large de membres dans chaque groupe afin de compenser les absences inévitables de ceux qui seraient soit empêchés, soit en congé.--

J'espère, Monsieur le Gouverneur, que vous voudrez bien reconsidérer dans ce sens, l'établissement de la liste de la Commission Consultative de l'I.R.S.A.C. à Usumbura, et vous en remercie.--

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma haute considération.--

(sé) Louis van den Berghe.
Directeur.--

Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi

USUMBURA --